

**RÉFRACTIONS : *POLYPHONIE* ET
DIALOGISME, DEUX EXEMPLES DE
RECONFIGURATIONS THÉORIQUES DANS LES
SCIENCES DU LANGAGE FRANCOPHONES**

JACQUES BRES & LAURENCE ROSIER

*Avec les traductions américaines, il [Bakhtine] est devenu une
sorte de tarte à la crème.*

Julia Kristeva, *Au risque de la pensée*

INTRODUCTION

La pénétration des notions élaborées au sein du cercle de Bakhtine dans le champ intellectuel français à partir des années 1960, plus particulièrement dans le domaine des sciences du langage (y compris l'analyse du discours dite *à la française*) se produit à travers différents filtres et médiations qui permettent de poser l'hypothèse de « lectures françaises » du théoricien soviétique.

La plasticité conceptuelle de Bakhtine autorise à considérer qu'il y aurait autant de Bakhtine que de variations nationales dans la réception, comme le cadre joliment I. Agueeva :

Ainsi, le Bakhtine « américain » est un penseur libéral, adversaire du totalitarisme stalinien, parfois utilisé par les mouvements féministes.
Slavica Occitania, Toulouse, 25, 2007, p. 437-461.

nistes ; le Bakhtine « russe » est un penseur moraliste et religieux orthodoxe, personnaliste et conservateur ; quant au Bakhtine « français », c'est l'initiateur de la théorie de l'énonciation, sorte d'élève de Benveniste avant l'heure, ou bien un rénovateur de la théorie marxiste des idéologies¹.

L'intense circulation de « l'héritage de Bakhtine² » constitué par une série de notions et de concepts à la fois anthropologiques, littéraires et langagiers (liste non exhaustive : *carnavalisation*, *bivocalité*, *dialogisme*, *polyphonie*, *chronotope*, *genres*, etc.) ne nous permet pas, dans le cadre d'un article, de rendre compte de l'ensemble des *réfractions* des concepts bakhtiniens dans les champs de la littérature, de la sémiotique et de la linguistique en France. Nous avons choisi comme fil conducteur de nous centrer sur les deux notions de *polyphonie* et de *dialogisme* parce qu'elles ont donné lieu à des reconfigurations théoriques précises dans le cadre des sciences du langage, et font aujourd'hui partie de la trousse à outil du linguiste, ce que signalent entre autres les deux faits suivants : les deux dictionnaires récents d'analyse du discours³ consacrent une entrée longuement développée à chacune des deux notions ; un colloque a eu lieu à Cerisy en 2004 sous le titre *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*⁴. Partant de l'introduction dans le champ français de ces deux notions, nous présentons de façon large et résumée quelques cadres théoriques qui les ont utilisées et tenté leur articulation à d'autres concepts (comme l'intertextualité et l'interdiscours). Nous focalisons ensuite notre attention sur la présentation particulière de deux théorisations linguistiques spécifiques de la *polyphonie* d'une part, par O. Ducrot, et du *dialogisme* d'autre part, par J. Authier. Nous posons comme hypothèse que la préférence terminologique est le reflet d'un choix théorique et d'un cadre général de pensée, pragmatique pour le premier, discursif pour la seconde.

1. I. Agueeva, « Le M. Bakhtine "français" : la réception de son œuvre dans les années 1970 », sur http://cid.ens-lsh.fr/russe/lj_agueeva.htm (page consultée le 18 avril 2007).

2. Voir C. Depretto (éd.), *L'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1997.

3. C. Détrie, P. Siblot et B. Vérine (éds.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, 2001 et P. Charaudeau & D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

4. J. Bres, P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (éds.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck / Duculot, 2005.

1. PREMIÈRES RÉCEPTIONS : DE L'INTERPRÉTATION LITTÉRAIRE AVANT TOUTE CHOSE ?

En France, dans les années 1960-1970, les premiers « passeurs » de la pensée bakhtinienne lisent ses travaux dans un contexte de recherche où les interactions disciplinaires sont de mise, notamment entre linguistique, sémiotique et littérature. C'est dans cette interdisciplinarité généralisée qu'ils font circuler les termes *polyphonie* et *dialogisme*, les recontextualisant en fonction de leurs intérêts théoriques (voir *infra*).

Pour notre part, loin de tout purisme traductologique, nous partirons d'une constatation : le terme de *polyphonie* n'apparaît, dans le texte russe de Bakhtine, que dans l'ouvrage de 1929 consacré aux romans de Dostoïevski (1929/1963/1970), alors que celui de *dialogisme* se retrouve dans l'ensemble de sa production, de 1929 à 1970. Par un effet « inverse », c'est pourtant le mot *polyphonie* accolé au nom de Bakhtine qui a le plus circulé, tant dans le domaine littéraire que dans celui des sciences du langage. On peut expliquer cette « vogue » polyphonique en raison de la puissance métaphorique du terme et de sa « familiarité » puisque la métaphore musicale est un topos de la littérature et de la critique⁵, alors que le *dialogisme*, nom – peu utilisé – d'une figure de rhétorique, reste plus confiné aux travaux des spécialistes.

Tentons brièvement de définir le sens des deux termes de *dialogisme* et de *polyphonie* chez Bakhtine lui-même, ce qui n'est pas chose facile, tant le sémioticien a peu le goût de la définition explicite, pas plus qu'il ne s'embarrasse du souci de l'articulation des notions entre elles... On peut dire que le *dialogisme* est un principe qui gouverne toute pratique humaine. Au niveau langagier – et dans ce cas Bakhtine parle parfois de *dialogisation interne* –, il consiste en l'orientation de tout discours vers d'autres discours et ce doublement : (i) le discours ne peut pas ne pas rencontrer les autres discours qui, avant lui, se sont saisis du même objet, ni entrer en interaction avec eux ; les mots sont d'autre part toujours habités des sens de ces autres discours, avec lesquels également l'interaction est incontournable. (ii) Le discours ne peut pas ne pas anticiper sur la réception – en tant qu'énoncé-réponse – que l'interlocuteur en fera. Cette double orientation se manifeste sous forme d'échos, de résonances, d'harmoniques : d'une pluralité de voix, qui feuillentent tout discours depuis sa macrostructure (le roman, le

5. Voir L. Rosier, « Méandres de la circulation du terme *polyphonie* », in J. Bres *et al.*, *Dialogisme et polyphonie*, ..., *op. cit.*, p. 33-46.

texte, le discours, le tour de parole) jusqu'à sa microstructure, le mot. Quant à la *polyphonie*, il nous semble qu'on puisse avancer que Bakhtine la conçoit comme l'utilisation artistique – notamment romanesque – du *dialogisme* de l'énoncé quotidien⁶.

Le retour aux sources ne peut faire fi de la circulation inéluctable des concepts et de la portée théorique et pratique de cette circulation, si « faussée » soit-elle considérée. Toute traduction n'est-elle pas toujours une ré-énonciation⁷ ? On rappellera donc quelques faits et dates marquantes de la pénétration des termes *polyphonie* et *dialogisme* dans le champ français. Soit :

(a) Les premiers accès aux textes de Bakhtine et de son cercle grâce à J. Kristeva.

Elle ne donne pas une traduction *stricto sensu* des textes et des notions bakhtiniennes mais déjà un usage théorique et une interprétation du *dialogisme* et de la *polyphonie*, dans le fameux article de 1967 (écrit à partir d'une conférence faite en 1965 dans le cours de Roland Barthes), « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », paru dans la revue *Critique*. C'est le terme *dialogisme* qui domine, parce qu'elle l'articule sémantiquement à celui de dialogue (le texte dialogue avec d'autres textes), celui-ci étant conçu comme un important concept bakhtinien. Elle soutient que « le dialogisme est inhérent au langage même⁸ », ce qu'elle appuie par une citation de Bakhtine : « le dialogue est la seule sphère possible de la vie du langage ». De même, « l'idée de “dialogue linguistique” préoccupait les formalistes russes ; ils insistaient sur le caractère *dialogique* de la communication⁹ ». On note que l'usage de *dialogue*, conjointement au terme *dialogisme*, offre la possibilité de prendre ce mot non seulement dans son sens métaphorique (le texte *dialogue* avec d'autres textes), mais comme une forme concrète et orale. À deux reprises, J. Kristeva parle du dialogue comme d'une unité de discours, elle évoque la

6. Restent de nombreux points à éclaircir, au nombre desquels celui-ci : si le *Dostoïevski* de 1929 use des deux termes de *polyphonie* et de *dialogisme* sans vraiment les articuler explicitement, « Du discours romanesque », daté de 1934, lorsqu'il analyse des textes de Dostoïevski le fait seulement en terme de *dialogisme*...

7. Voir B. Folkart, *Le conflit des énonciations. Traduction et discours rapporté*, Montréal, Éditions Balzac, 1991.

8. J. Kristeva, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », *Critique*, 239, avril 1967. Nous citons ici la version de l'article publiée dans *Sémiotiké. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969, p. 148.

9. J. Kristeva, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », *op. cit.*, p. 147, nous soulignons.

parole orale, donne comme exemple de *dialogisme* les répliques dans le dialogue, avant de se pencher sur le dialogue socratique. Elle rappelle que chez Bakhtine, « le dialogue peut être monologique, et ce qu'on appelle monologue est souvent dialogique¹⁰ ». Mais comme c'est l'écriture littéraire, empreinte de l'altérité textuelle, qui constitue son objet d'analyse, la sémioticienne ne met pas en avant la dimension concrète, dialogale du dialogue oral, puisque le discours oral n'est qu'une « conséquence secondaire¹¹ » du discours de l'autre.

En 1970, dans le *Texte du roman*, le chapitre trois est consacré à une critique « de la conception bakhtinienne du mot dialogique » et à la définition du « dialogisme romanesque¹² ». Si elle emploie *polyphonie*, c'est pour désigner un type romanesque : « le roman polyphonique moderne¹³ ». Mais elle superpose parfois les deux termes : « Le roman polyphonique (polygraphique) est un roman dialogique¹⁴ ».

(b) Les traductions simultanées en français de *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance* et des *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* en 1970.

Nous avons montré ailleurs le rôle de déclencheur de circulation du terme *polyphonie*¹⁵ dans le champ de la littérature et de la critique littéraire spécialisée ou médiatique à cette époque. Citons encore une fois un extrait de l'éditorial que le journaliste J.-Fr. Revel consacre à la *polyphonie* bakhtinienne à l'occasion de la sortie du *Dostoïevski* :

Roman idéologique, celui de Dostoïevski l'est mais aucun personnage ne joue le porte-parole de l'auteur. Le concours des diverses voix n'est pas davantage destiné à être unifié dans une synthèse finale. La « polyphonie » (c'est le concept-clef pour Bakhtine) de leurs diverses options dont aucune n'est valorisée par rapport à l'autre devient le tissu romanesque même [...]¹⁶.

-
10. J. Kristeva, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », *op. cit.*, p. 148.
 11. J. Kristeva, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », *op. cit.*, p. 147.
 12. J. Kristeva, *Le texte du roman*, Paris, Mouton, 1970, p. 88.
 13. J. Kristeva, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », *op. cit.*, p. 152.
 14. J. Kristeva, *Le texte du roman*, *op. cit.*, p. 92.
 15. L. Rosier, « Méandres... », *op. cit.* ; « Polyphonie : les “dessous” d'une métaphore », in L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Université de Metz, Recherches Linguistiques 28, p. 189-211.
 16. J.-Fr. Revel cité par L. Rosier, « Méandres... », *op. cit.*, p. 39.

(c) La traduction anglaise en 1973 du texte de Volochinov : *Marksiz'm i filosofija jazyka*, initialement paru en 1929-1930 (édition anglaise citée par exemple par les sociolinguistes Marcellesi et Gardin en 1974) avant la traduction française de Marina Yaguello (1977) et la traduction d'extraits conjoints à d'autres textes dans *Le principe dialogique* de Todorov¹⁷. Mais les termes *polyphonie* et *dialogisme* ne figurent pas dans *Le marxisme*. Cependant, dans le commentaire qu'ils font de l'ouvrage, les deux sociolinguistes mentionnent Bakhtine et le citent pour « l'authentique polyphonie¹⁸ » du roman dostoïevskien.

(d) Une fois les traductions effectuées, les immédiats cadrages théoriques littéraires.

Ceux-ci vont contextualiser et s'approprier, souvent en binôme, les notions de *polyphonie* et de *dialogisme*. Par exemple dans le cadre de la sociocritique en France et au Québec : en 1971, paraît le numéro 1 de la revue *Littérature*, qui contient l'article programmatique de Claude Duchet : « Pour une sociocritique ou variations sur un incipit », ainsi que deux articles consacrés à Bakhtine, à l'occasion de la parution du *Rabelais* et du *Dostoïevski*. En 1978, dans la même veine sociocritique, le belge Marc Angenot définit le *dialogisme* et la *polyphonie* dans le *Glossaire pratique de la critique contemporaine*.

Globalement, on peut dire que la réception première des termes *polyphonie* et *dialogisme* se fait dans un contexte où prime l'analyse du fait littéraire, ce qui est normal puisque la réflexion de Bakhtine s'illustre à partir de la littérature et de ses grandes figures françaises ou étrangères. Une fois « tombés » dans le domaine français par les traductions, *polyphonie* et *dialogisme* vont être captés, repensés et articulés à des concepts qui leur préexistaient. C'est ce que nous proposons d'examiner dans un second temps.

17. M. Bakhtine (V.N. Volochinov), *Le marxisme et la philosophie du langage* (trad. M. Yaguello ; préface R. Jakobson), Paris, Minuit, 1977 ; T. Todorov, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique* suivi de *Écrits du Cercle*, Paris, Seuil, 1981.

18. B. Gardin et J.-B. Marcellesi, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Larousse, 1974, p. 195.

2. QUELQUES EXEMPLES DE LECTURES « FRANCOPHONES » : DE LA SÉMIOTIQUE À L'ANALYSE DU DISCOURS... QUI POLYPHONISE ? QUI DIALOGISE ?

Parler de lectures « francophones » au pluriel ne suppose pas une unicité théorique mais plutôt une généalogie initiale identique, un point de départ de la circulation des idées de Bakhtine, qui ont essaimé ensuite dans des directions différentes, voire opposées. Une pluralité de lectures unies donc par le degré zéro de la mise en circulation des concepts de *dialogisme* et de *polyphonie* par leur traduction française. Une pluralité de lectures dont on ne saurait rendre compte dans un article de façon exhaustive : nous nous contentons de signaler, comme repères épistémologiques, des exemples emblématiques, qu'il s'agisse de « détournement » d'héritage ou de refiliation, avant de proposer une lecture plus spécifique de l'appropriation linguistique de la *polyphonie* et du *dialogisme*. L'hypothèse de travail est celle-ci : le re-travail théorique s'appuie-t-il sur des préférences terminologiques ? En clair, qui utilise plutôt *polyphonie* et qui privilégie *dialogisme* ? Comment les différentes (re)configurations théoriques vont-elles articuler le *dialogisme* et / ou la *polyphonie* à d'autres concepts ?

1) Par Kristeva, les termes *dialogisme* et *polyphonie* pénètrent, nous l'avons dit, le champ de l'analyse littéraire au sens large (sémiotique, narratologique, rhétorique...). Son interprétation sémiotique passe par la jonction du dialogisme à l'intertextualité (« j'ai élaboré après Bakhtine les notions d'intertextualité, de *dialogisme*, d'énonciation romanesque¹⁹ »). Pourtant le terme *polyphonie* a circulé aussi intensément à la suite des traductions, et son usage répété, comme le souligne H. Nølke, s'explique par « la souplesse de la notion, intuitivement compréhensible²⁰ ». Il sera utilisé dans le discours critique littéraire, au-delà de la pure sémiotique, comme simple métaphore musicale, assimilé également au principe intertextuel. Le terme va croiser la *polyphonie* selon l'élaboration qu'en propose O. Ducrot (§ ci-dessous et point 4), qui a largement été mise en circulation dans les travaux de vulgarisation de D. Maingueneau en direction d'un public de littéraires. Toujours dans le cadre de l'analyse littéraire, le *dialogisme* et la *polyphonie* seront

19. J. Kristeva citée par J.-C. Chevalier et P. Encrevé, *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva : essai de dramaturgie épistémologique*, Paris, ENS Éditions, 2006, p. 283.

20. H. Nølke, « Polyphonic », in *Dictionnaire d'analyse du discours, op. cit.*, p. 448.

articulés à la narratologie et à la notion de point de vue (en re-travail des propositions de G. Genette, chez A. Rabatel²¹).

2) La conception pragmatique de la *polyphonie* selon O. Ducrot a rencontré un important succès auprès de nombreux linguistes, qui, s'inscrivant dans ses cadres, prendront pour base cette notion, en se référant ou non à la source bakhtinienne²². Le terme *polyphonie* ne voisine pas, le plus souvent, avec d'autres concepts bakhtiniens, puisqu'il devient un concept ou plutôt une conception de l'énonciation tout à fait spécifique, « émancipée » de ses origines (voir *infra* 4).

3) L'analyse du discours dite « école française » rencontre Bakhtine, principalement mais non exclusivement par le biais du terme de *dialogisme*, et on peut alors parler de « bakhtinisation²³ » de certains concepts fondateurs de l'analyse du discours, comme celui d'interdiscours. On attribue cette bakhtinisation au linguiste J. Peytard²⁴ qui va progressivement, à partir des formes du discours rapporté et d'un questionnement sur les genres, revoir la notion

21. Voir A. Rabatel, « Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception », *Cahiers de praxématique*, 41, 2003, p. 131-155 ; « Genette, les voix du texte littéraire et les phénomènes d'hétérogénéité discursive », en ligne http://icar.univ-lyon2.fr/membres/arabatel/IIIA_36-Rabatel-Recherches-linguistiques28.pdf (page consultée le 26 avril 2007), notamment.

22. Citons, sans souci d'exhaustivité : J. Cl. Anscombre, « Thèmes, espaces discursifs et représentation événementielle », in J. Cl. Anscombre & G. Zaccaria (éds.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Unicopoli, Testi e studi 76, 1990, p. 43-150 ; H. Nölke, K. Fløttum & C. Norén, *ScPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé, 2004 ; P. P. Haillet, *Le conditionnel en français. Une approche polyphonique*, Paris, Ophrys, 2002 ; L. Perrin, « Voix et points de vue dans le discours. De l'opacité linguistique à l'opacité référentielle des expressions », *Le Français Moderne* 1, 2006, p. 22-31 ; R. Vion, « De l'hétérogénéité des instances énonciatives », *Cahiers du français contemporain*, 1, 1994, p. 227-246...

23. M.-A. Paveau et L. Rosier, « Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique » <http://www.johannes-angermueller.de/deutsch/ADFA/paveausosier.pdf> (page consultée le 20 janvier 2008).

24. En novembre 1970, *La nouvelle critique* (38) publie des entretiens croisés de J. Kristeva et de J. Peytard sur Bakhtine. Dès le colloque de Cluny (1968) *Linguistique et littérature*, J. Peytard citait d'ailleurs Bakhtine à partir des travaux de J. Kristeva.

d'interdiscours à la lumière du *dialogisme*²⁵ : le *dialogisme* est pour J. Peytard constitué par une masse interdiscursive d'énoncés prêts à être cités, reformulés, relayés. Cependant, les travaux de J. Authier, dès 1982, ont eu le souci d'explicitier ce qui rapproche le principe dialogique bakhtinien de l'analyse du discours (notamment par sa dimension interdiscursive) comme tout ce qui l'en sépare radicalement (sa conception de la langue, son absence de théorisation du sujet parlant). S. Moirand a également poursuivi cette voie, en retravaillant systématiquement le *dialogisme* dans le cadre d'une réflexion sur l'hétérogénéité discursive dans le discours journalistique et les genres de discours²⁶. Enfin, l'approche praxématique²⁷ s'est appuyée sur Bakhtine pour développer, dans ses propres cadres conceptuels, l'analyse de la production du sens (notion de *dialogisme de la nomination*²⁸), et tente une description aussi complète que possible des marqueurs grammaticaux du *dialogisme* de l'énoncé²⁹. Si cet ensemble de travaux en analyse du discours privilégie la notion de *dialogisme*, il convient de noter que, dans ce même champ, certains auteurs, comme par exemple D. Maingueneau ou R. Vion usent également de la notion de *polyphonie* dans l'acceptation que lui a donnée O. Ducrot.

D'une autre façon, car se situant en dehors des cadres de l'analyse du discours française, on mentionnera les travaux du suisse Eddy Roulet qui use des deux termes de *polyphonie* et de *dialogisme*, dans les cadres d'une approche conversationnelle du discours³⁰.

25. Voir le titre de son ouvrage *Mikhaïl Bakhtine. Dialogisme et analyse du discours*, Paris, Bertrand-Lacoste, 1995.

26. S. Moirand, « Dialogisme », in *Dictionnaire d'analyse du discours*, *op. cit.* ; « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique*, 43, 2004, p. 189-217 ; *Les discours de la presse quotidienne*, Paris, PUF, 2007.

27. C. Détrie, P. Siblot et B. Vérine (éds.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, *op. cit.*

28. P. Siblot, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, 36, 2001, p. 189-214.

29. Pour une présentation générale, voir J. Bres & A. Nowakowska, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix...*, *op. cit.*, p. 21-48.

30. E. Roulet *et al.*, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 1985.

On pourrait continuer la liste : restons-en à cette ébauche significative et demandons-nous si certaines lectures différentes témoignent d'un re-travail ou d'une dilution conceptuelle des notions « originales » de *dialogisme* et de *polyphonie*.

3. RÉCUPÉRATION, DILUTION OU RELECTURE ? HISTORICITÉ ET RECONTEXTUALISATION DES CONCEPTS

Le succès de la théorie bakhtinienne et les prolongements multiples que nous venons d'illustrer de façon parcellaire amènent à s'interroger sur la manière dont une théorie circule, et selon quels avatars. La circulation des concepts est-elle inéluctablement liée à une « dilution conceptuelle » ? En effet, dans le vaste domaine des études autour du théoricien soviétique, la question de la « fidélité » conceptuelle, liée à la « fidélité » de la traduction, a engendré des travaux qui entendaient rétablir une généalogie philosophique et épistémologique, couplée à une « pureté » traductologique³¹. Il s'agit d'interpréter « au plus près », en son essence propre, les idées de Bakhtine, en considérant les multiples passeurs comme autant de filtres de lectures passibles de « trahison » par rapport au projet initial du père du *dialogisme* et de la *polyphonie*. Stolz, évoquant conjointement la *polyphonie* et l'intertextualité, parle de la « théorie bakhtinienne de la polyphonie » et considère que

Bakhtine est « récupéré » par Kristeva et les membres du groupe *Tel Quel*, car sa théorie du dialogisme et d'une altérité permanente traversant le discours correspond aux attendus de la théorie littéraire défendue par les amis de Ph. Sollers³².

Adam, dans un article consacré aux concepts d'interdiscours et d'intertextualité, indique :

31. Voir les travaux de P. Sériot, « Généraliser l'unique : genres, types et sphères chez Bakhtine », *Texto*, XII, 3, 2007, p.1-22. En ligne : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Inedits.html> (page consultée le 20 mai 2007) et, sur la question plus spécifique de la traduction des termes *polyphonie* et *dialogisme*, voir A. Nowakowska, « Des textes russes de Bakhtine à la linguistique contemporaine », in J. Bres *et al.*, *Dialogisme et polyphonie...*, *op. cit.*, p. 19-32.

32. C. Stolz, « Polyphonie et intertextualité », in Fabula Org. [http://www.fabula.org/atelier.php?Polyphonie et intertextualit%26eacute%3B](http://www.fabula.org/atelier.php?Polyphonie_et_intertextualit%26eacute%3B) (page consultée le 25 janvier 2008) [Nous soulignons].

C'est en 1967, dans un article de la revue *Critique* intitulé « Le mot, le dialogue, le roman » et dans la préface, en 1970, de la traduction française de *La poésie de Dostoïevski*, que Julia Kristeva va diluer le dialogisme bakhtinien dans l'intertextualité³³.

Dans le même texte, l'auteur reprend le terme de « bakhtinisation » de l'analyse du discours, due notamment aux travaux du linguiste Jean Peytard (déjà évoqué par nous *supra*).

Deux mouvements inverses se dessinent donc :

(a) le premier pose qu'il y aurait une version « non diluée », « non récupérée » du *dialogisme* et de la *polyphonie*. Mais sur quoi porte cette dilution et cette récupération ? Sur l'opérativité et la dimension d'outil d'analyse du principe dialogique ou de la polyphonie ? Sur leur dimension linguistique ? Si nous pointons précisément l'équation établie entre *dialogisme* et intertextualité, il paraît gênant de parler de dilution au moment où la notion de *dialogisme* pénètre historiquement dans le champ intellectuel, avec celle d'intertextualité : en effet la traduction d'un concept est en soi un acte d'appropriation (donc en quelque sorte de « récupération » théorique) et sa recontextualisation lui est d'une certaine façon intrinsèque. En clair, lorsque J. Kristeva parle de *dialogisme* en France dans les années 1960, elle met en marche un concept dans un cadre de pensée particulier et pose que « le dialogisme bakhtinien désigne l'écriture à la fois comme subjectivité et comme communicativité ou, pour mieux dire, comme intertextualité³⁴ ». Cette jonction, *via* l'écriture littéraire, du *dialogisme* et de l'intertextualité, superpose sans doute mais ne dilue pas, puisqu'elle vise à faire du *dialogisme* un « complexe sémiologique français³⁵ » et que l'intertextualité est conçue comme un dialogue intertextuel : l'intertextualité désigne un rapport X entre des textes et le *dialogisme* spécifie ce rapport puisqu'il instaure « une autre logique ». En 2001, Kristeva définit très simplement, lors d'une interview, *dialogisme* et intertextualité comme suit : « tout texte est en dialogue avec d'autres textes et on ne peut pas comprendre une œuvre en soi si on ne fait pas résonner dans cette œuvre l'intertexte³⁶ ».

33. J.-M. Adam, « Intertextualité et interdiscours : filiations et contextualisation de concepts hétérogènes », *Tranel*, 44, 2006, p. 16, nous soulignons.

34. J. Kristeva, *Le texte du roman*, *op. cit.*, p. 149.

35. J. Kristeva, *Le texte du roman*, *op. cit.*, p. 152.

36. J. Kristeva, *Au risque de la pensée*, Paris, Éditions de l'Aube [2001], rééd. 2006, p. 35.

Ni Bakhtine ni Kristeva d'ailleurs ne sont des linguistes et leurs concepts ne peuvent être qualifiés de linguistiques. De quelle dilution s'agirait-il donc alors ?

(b) Second mouvement, inverse : celui d'une bakhtinisation de l'analyse du discours, *via* notamment l'équivalence posée entre le *dialogisme* et l'interdiscours. Le contexte d'apparition de l'interdiscours dans le champ théorique de l'analyse du discours dite à la française est totalement indépendant de la notion de *dialogisme*, mis en circulation à la même époque : conçu initialement par A. Culioli, l'inter-discours (avec tiret) relève du niveau inconscient, pré-asserté, donc non traduit linguistiquement. Par la suite, M. Pêcheux en parlera, dans une vision marxiste althussérienne, comme d'un tout complexe, « une sorte d'espace de réalité, de nature idéologique et discursive, où jouent des contradictions³⁷ ». Ensuite, l'interdiscours a été « réduit » à sa dimension linguistique (sans doute parce qu'on n'a pas usé de la notion conjointe d'intra-discours, qui formait, avec celle de préconstruit, un schème triadique permettant de lier idéologie, discours et fonctionnement linguistique) par une assimilation au principe dialogique tel que le définit Peytard en termes de reformulations et de transformations / altérations du discours d'autrui. La « bakhtinisation » de l'interdiscours a ceci de paradoxal qu'elle aboutit à la « linguistisation » d'une notion à partir de celle de *dialogisme* qui, initialement, n'était pas plus linguistique que l'interdiscours.

Dialogisme et intertextualité, *dialogisme* et interdiscours, *dialogisme* et *polyphonie* : couples constitués historiquement et qui progressivement vont se mêler et se superposer, obligeant certains à des spécifications particulières³⁸. Mais les usages génériques et déchargés de leur contexte historique de ces notions dans une analyse de discours polyforme montrent qu'on superpose souvent les notions d'intertexte, d'interdiscours, de *dialogisme* et... de *polyphonie* :

C'est la naissance du dialogisme et des concepts d'interdiscours et d'intertextualité, à savoir une forme de polyphonie généralisée à tout discours et non isolée comme explication de cas particuliers³⁹.

37. A.-M. Paveau et L. Rosier, « Éléments pour une histoire... », art. cit.

38. R. Amossy, « De l'apport d'une distinction : dialogisme *vs* polyphonie dans l'analyse argumentative », in J. Bres *et al.*, *Dialogisme et polyphonie...*, *op. cit.*, p. 63-74 ; J.-M. Adam, « Intertextualité... », art. cit.

39. L. de Saussure, « Implicatures et métareprésentations en contexte de presse écrite », *Tranel*, 44, 2006, p. 57-75.

Quelle position adopter face à ces circulations de concepts qui, tout en ayant des ancrages historiques très différents, ont souvent été mis dans le « même panier » théorique ?

La relecture de théories ayant pris appui sur les notions bakhtiennes ne signifie pas seulement une comparaison avec les sources originales qui seraient elles-mêmes valorisées parce que premières. Elle vise à mettre à jour le contexte théorique de re-travail linguistique, de façon *éloignée* ou *rapprochée*, de concepts élaborés en dehors d'un cadre linguistique : c'est ce que nous proposons de faire dans notre dernière partie consacrée aux recherches d'O. Ducrot et de J. Authier.

4. L'UN POLYPHONISE, L'AUTRE DIALOGISE...

Si nous centrons plus particulièrement notre attention sur les travaux d'O. Ducrot et de J. Authier, c'est, outre l'intérêt et la représentativité de leurs recherches, le fait qu'on peut opposer (i) une « très libre inspiration » qui débouche sur une définition intralinguistique du concept de *polyphonie* chez O. Ducrot au (ii) tournant réflexif d'une analyse du discours soucieuse d'intégrer sans assimilation abusive l'apport du principe dialogique chez J. Authier. C'est dire que les deux linguistes illustrent deux manières de se servir d'une théorie existante et qu'ils relaient le choix théorique par un choix terminologique : la *polyphonie* chez O. Ducrot, le *dialogisme* chez J. Authier.

Tout rapproche et tout sépare ces deux auteurs : (i) tous deux produisent, à partir du début des années 1980, des travaux marquants qui font référence à Bakhtine ; tous deux ont le souci de construire une théorie de l'énonciation, et tous deux le font par le biais de l'analyse du discours rapporté, plus centralement pour J. Authier⁴⁰ que pour O. Ducrot. Là s'arrêtent les similitudes : les cadres théoriques d'O. Ducrot relèvent de la pragmatique ; les cadres théoriques de J. Authier sont ceux de l'analyse du discours, différence qui, nous le verrons, s'avèrera d'importance. Ajoutons que les deux auteurs connaissent leurs travaux respectifs, et verbalisent à l'occasion leur interaction : O. Ducrot pour signaler que « [sa] propre théorie de la polyphonie [lui (= J. Authier)] doit

40. J. Authier, « Les formes du discours rapporté – Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV*, 17, 1978, p. 1-78.

beaucoup⁴¹ », sans pour autant expliciter cette dette ; J. Authier, pour positionner (et se positionner par rapport à) la théorie de l'énonciation ducrotienne⁴².

4. 1. Ducrot et la notion de *polyphonie* : le regard éloigné

La notion de *polyphonie* est au centre des travaux d'O. Ducrot, au moins sur la période 1980-1990, et plus encore des recherches actuelles de ses disciples. Que doit-elle à Bakhtine ? Nous allons dans un premier temps suivre la façon dont ses textes – très précisément trois : 1980, 1984, 1989 – permettent de répondre.

(i) La première occurrence du terme de *polyphonie* dans les travaux d'O. Ducrot, sauf erreur de notre part, se trouve dans le texte de 1980. Après avoir distingué *locuteur* et *énonciateur*, il ajoute :

ma thèse permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une *pluralité de voix*, différentes de celle du locuteur, ou encore comme disent certains grammairiens à propos des mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, explicitement ou non, entre guillemets, une « polyphonie (cf. Baylon & Fabre, 1978, p. 217)⁴³ ».

Ducrot pose donc initialement le terme de *polyphonie* comme un emprunt – voir les guillemets de modalisation autonymique sur ce terme – à la grammaire de Baylon-Fabre (1978). Explicitons cette référence : les deux grammairiens, dans leur analyse du discours rapporté, distinguent le style indirect libre, « procédé grammaticalisé » de :

la *polyphonie* et du *Bericht* qui ne sont pas des procédés grammaticalisés. La polyphonie est une espèce de citation ; c'est un phénomène purement lexical : une expression du personnage est

41. O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984, p. 173.

42. J. Authier-Revuz, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, 26, 1982, p. 53 ; *Ces mots qui ne vont pas de soi*, 2 vols., Paris, Larousse, 1995, I, p. 43-45, 60-64.

43. O. Ducrot, « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation », in O. Ducrot *et al.*, *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 1980, p. 44.

contenue dans la narration de l'écrivain (sans aucune indépendance syntaxique)⁴⁴.

Et ils disent avoir emprunté *polyphonie* à Kalik-Teliatnicova⁴⁵. Si nous continuons notre jeu de piste et allons voir cette référence, cet auteur dit lui-même avoir emprunté la notion à... Bakhtine. Exemple amusant de circulation conceptuelle par emprunts successifs qui effacent récursivement la couche de circulation antérieure, certainement en toute bonne foi et en toute « méconnaissance » de cause... Pour ce qui est d'O. Ducrot : l'imputation nous semble juste subjectivement – il a bien trouvé *polyphonie* sous la plume de Baylon et Fabre – mais erronée, à tout le moins décalée objectivement : elle ne leur revient pas.

(ii) La seconde référence, plus importante pour notre propos puisqu'elle se trouve dans l'article de 1984 tout entier consacré à définir une « théorie polyphonique de l'énonciation », attribue cette fois-ci la notion à Bakhtine :

[la] croyance [à l'unicité du sujet parlant] (...) n'a été mise en question explicitement que depuis une cinquantaine d'années, notamment depuis que Bakhtine a élaboré le concept de polyphonie⁴⁶.

Si Ducrot ne mentionne pas explicitement de texte bakhtinien, on peut faire l'hypothèse, vu la façon dont il enchaîne :

Pour Bakhtine, il y a toute une catégorie de textes, et notamment de textes littéraires, pour lesquels il faut reconnaître que plusieurs voix parlent simultanément, sans que l'une d'entre elles soit prépondérante et juge les autres : il s'agit de ce qu'il appelle, par opposition à la littérature classique ou dogmatique, la littérature populaire, ou encore carnavalesque.

qu'il fait allusion à *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, traduit en français en 1970, qui met effectivement en place la notion de *polyphonie*.

44. Ch. Bayon & P. Fabre, *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan, 1978, p. 217.

45. A. Kalik-Teliatnicova, « De l'origine du prétendu style indirect libre », *Le Français Moderne*, 33, 1965, p. 284-294 et 34, 1966, p. 123-136 ; ici, 33, 1965, p. 291.

46. O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 171.

On peut donc penser que (ii) rectifie implicitement (i), qui procédait d'une imputation malencontreuse tenant peut-être au fait que O. Ducrot, à cette époque, n'avait pas encore lu Bakhtine. Le jeu de pistes ne s'arrête pourtant pas là...

(iii) Quelques années plus tard, un article publié en 1989, qui reprend un article paru en 1986 développant lui-même une conférence faite en 1984, se voit intitulé : « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally ». Si l'on s'en tient aux présupposés du titre, on tend à comprendre que le texte de Bally – très précisément son *Linguistique générale et linguistique française* (1932) – traite des deux notions d'énonciation et de *polyphonie*. Or, si effectivement le Genevois intitule sa première section « Théorie générale de l'énonciation », on ne saurait cependant trouver *chez* lui trace du terme de *polyphonie*. La lecture de l'article permet de corriger en partie cette inférence : Ducrot n'impute pas la notion de *polyphonie* à Bally... même s'il laisse entendre que Bally en use... sans vraiment en user : « Ayant montré à la fois ce que je dois à Bally, et pourquoi il faudrait, selon moi, radicaliser plus qu'il ne l'a fait cette notion de polyphonie dont il suggère la nécessité [...] »⁴⁷.

« Radicaliser plus qu'il ne l'a fait cette notion de polyphonie » présuppose que Bally parle de *polyphonie* ; « dont il suggère la nécessité » présuppose qu'il n'en parle pas, que la notion s'y trouve au mieux en creux... Présuppositions contraires... Mais laissons notre lecture « chercheuse de poux », pour souligner l'objet qu'O. Ducrot assigne à cet article : dire sa dette à l'égard de Bally dans sa propre théorisation de la *polyphonie* :

C'est en lisant Bally, et spécialement le début de *Linguistique générale et linguistique française* que j'ai été amené à esquisser une théorie linguistique de la polyphonie – sur laquelle je travaille depuis plusieurs années⁴⁸.

Et il renvoie, en note, au chapitre XIII de *Le dire et le dit* (1984), c'est-à-dire au texte mentionné en (ii). On ne peut que s'étonner de cette mise en relation de l'« Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation » avec le linguiste genevois : dans ce texte, O. Ducrot mentionne comme interlocuteurs théoriques, outre

47. O. Ducrot, « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit, 1989, p. 190.

48. O. Ducrot, « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », *op. cit.*, p. 165.

Bakhtine, « Authier 1978 et Plénat 1975⁴⁹ » ... mais pas Bally. Puissance de la réécriture rétrospective qui donne sens *a posteriori*...

On peut donc dire que le rapport d'O. Ducrot aux textes bakhtiniens est (i) indirect et distant ; (ii) partiel et peu fondé ; (iii) décalé.

(i) Ducrot adopte au départ le terme de *polyphonie* en méconnaissance de son origine réelle. Aux deux exceptions près des brèves références de son article de 1984 (p. 171, citée *supra*, et p. 173), il ne mentionne pas, à notre connaissance, Bakhtine. S'il entend, par son article de 1989, « [s']acquitter d'une dette de reconnaissance à l'égard de Charles Bally⁵⁰ », il n'a aucun sentiment de ce type vis-à-vis du sémioticien russe. On pourrait même avancer, que la référence faite à Bally est une autre façon de dire qu'il ne doit pas grand chose à Bakhtine... jusque dans l'origine du terme *polyphonie*, presque imputée à Bally nous l'avons vu.

Cette distance, O. Ducrot la revendique par ailleurs : il définit sa « propre théorie de la polyphonie » comme « une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur la littérature⁵¹ ». Ce faisant, il opère un déplacement du terme de *polyphonie* du champ littéraire vers celui de l'énoncé quotidien. Ce qui serait sans conséquence si Bakhtine n'avait pas usé, pour l'analyse de la pluralité des voix dans l'énoncé quotidien, du terme de *dialogisme* (notion que nous n'avons pas rencontrée sous la plume d'O. Ducrot), induisant par là dans les études contemporaines un doublon terminologique aux conséquences épistémologiques, théoriques et pratiques nombreuses.

(ii) Sauf erreur de notre part, O. Ducrot ne fait allusion qu'au texte sur *Dostoïevski* (1929), qui effectivement parle de *polyphonie*, et semble ne pas connaître les textes de 1934 et de 1952. Sa remarque selon laquelle la théorie de Bakhtine :

à [sa] connaissance, a toujours été appliquée à des textes, c'est-à-dire à des suites d'énoncés, jamais aux énoncés dont ces textes sont constitués. De sorte qu'elle n'a pas abouti à mettre en doute

49. O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 173.

50. O. Ducrot, « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », *op. cit.*, p. 165.

51. O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 173.

le postulat selon lequel un énoncé isolé fait entendre une seule voix⁵².

ne nous semble pas fondée. Dans son *Dostoïevski*, le sémioticien pose que :

les rapports de dialogue ne sont pas seulement possibles entre énoncés complets ; une attitude de dialogue est également possible à l'égard de n'importe quelle partie signifiante de l'énoncé, même à l'égard d'un mot séparé s'il n'est pas considéré comme un mot impersonnel de la langue mais comme signe d'une position de sens appartenant à quelqu'un d'autre, comme représentant de l'énoncé d'un autre, c'est-à-dire si nous percevons en lui la voix d'un autre⁵³.

Et ce projet d'analyser la plurivocalité au niveau de l'énoncé se voit en partie réalisé, certes d'une façon qu'un linguiste aujourd'hui pourrait trouver bien peu méthodique, notamment dans « Du discours romanesque » (1934). Rappelons également la manière – qui semble anticiper sur les analyses contemporaines – dont Bakhtine dans « Les genres du discours » (1952) décrit l'énoncé ironique : « on y entend deux voix, deux sujets (celui qui dirait cela pour de bon et celui qui parodie le premier)⁵⁴ ».

Bakhtine a bel et bien esquissé des analyses de la pluralité des voix non seulement au niveau macro-textuel, mais également au niveau micro-textuel de l'énoncé.

(iii) O. Ducrot nous semble imputer à Bakhtine son propre projet : mettre en question le postulat de « l'unicité du sujet parlant⁵⁵ ». Si c'est bien là son objet à lui – ce qui se note dans le travail très construit qu'il fait sur les instances précisément définies de l'énonciation en distinguant *sujet parlant*⁵⁶, *locuteur* (instance elle-

52. O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 172.

53. M. Bakhtine, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1970, p. 214.

54. M. Bakhtine, « Les genres du discours », *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984, p. 316.

55. O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 171.

56. L'instance du sujet parlant, en tant que producteur effectif de l'énoncé, ne sera pas prise en compte dans la théorisation de l'énonciation proposée par O. Ducrot.

même sous-catégorisée en *locuteur L* et *locuteur λ*), et *énonciateur* – ce n'est pas celui de Bakhtine : la notion d'énonciation, telle que nous la comprenons après Benveniste, lui est totalement étrangère, même si sa théorisation du principe dialogique peut conduire à s'interroger sur ses instances, à opérer des distinctions que lui-même n'a pas faites, dans la mesure où il se contente de parler du pluriel des *voix*.

Si les deux théories partent d'un même fait linguistique – la pluralité des voix dans une même unité linguistique –, les façons dont il en est rendu compte n'ont pas grand chose à voir. O. Ducrot se soucie bien moins d'explicitier son rapport à Bakhtine, voire peut-être de le lire, que de construire sa propre théorie polyphonique de l'énonciation. Le pluriel des voix de l'énoncé (texte, tour de parole, etc.) procède chez Bakhtine du principe dialogique et ce, doublement, nous l'avons vu : du rapport incontournable aux autres discours, et aux sens déjà produits dans les mots ; et du rapport à la réponse imaginativement anticipée de l'interlocuteur. Il est donc une « retombée » de cette condition du fonctionnement du discours. Rien de tel pour Ducrot, qui limite son investigation au cadre structuraliste de l'énoncé-phrased, et pour lequel les autres discours et le discours-réponse anticipé de l'interlocuteur ne sont pas des paramètres de son analyse : l'hétérogénéité « apparaît comme la mise en scène de différentes attitudes – indépendantes les unes des autres ou qui dialoguent entre elles⁵⁷ », dans les cadres d'une « conception théâtrale de l'énonciation⁵⁸ ». Si Ducrot met en cause l'« unicité du sujet parlant », c'est pour la remplacer par une pluralité d'énonciateurs dont les différents points de vue sont organisés de main de maître et en toute connaissance de cause par l'instance d'un locuteur metteur en scène qui a tout pouvoir sur eux. Son traitement de la pluralité des voix permet de rester à l'intérieur du champ de la linguistique pragmatique ; alors que Bakhtine en appellera, dans ses derniers textes, pour rendre compte de cet objet qui selon lui échappe à la linguistique, à une *metalingvistika* (traduit par *translinguistique*).

De sorte qu'on peut dire que la théorie d'O. Ducrot, si elle emprunte le signifiant *polyphonie* à Bakhtine et rencontre sa problématique dans la question de la pluralité des voix, n'a que peu à voir

57. O. Ducrot, « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », *op. cit.*, p. 179.

58. O. Ducrot, « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », *op. cit.*, p. 178.

avec elle... Elle la croise mais poursuit son petit bonhomme de chemin, presque en oubli de cette interaction minimale...

4.2. Authier et la notion de *dialogisme* : le regard rapproché

J. Authier fait dans les années 1980 une lecture aussi exhaustive que possible du corpus des textes disponibles de Bakhtine, qu'elle éclaire des travaux de Kristeva (1966) et de Todorov (1981) qui ont accès à l'original en russe. Mentionnons quelques points de repère : dans l'article de 1978, consacré aux formes du discours rapporté, elle mentionne à trois reprises Volochinov (1929). Surtout, elle consacre à Bakhtine la seconde partie de son article fondateur de 1982 : sous le sous-titre « Le dialogisme du cercle de Bakhtine », elle présente en une trentaine de pages (p. 101-133) la problématique dialogique pour l'articuler à sa propre théorisation de l'énonciation, points sur lesquels nous allons revenir. Ladite problématique restera à l'horizon de ses propres recherches, ce dont témoignent la place qu'elle lui accorde dans son ouvrage de 1995 (45 renvois à Bakhtine dans l'index des noms propres⁵⁹), comme la mention quasi systématique des travaux du sémioticien dans la bibliographie de ses articles.

J. Authier rencontre la problématique dialogique dans son travail de construction d'une théorisation non subjective de l'énonciation. Ladite problématique est l'un des trois ensembles, extérieurs à l'approche strictement linguistique, sur lesquels elle s'appuie – les deux autres étant d'une part l'hypothèse du discours comme produit de l'interdiscours avancée par l'analyse du discours française, et d'autre part la question du sujet dans son rapport au langage selon la psychanalyse, très précisément dans la lecture que Lacan fait de Freud – pour mettre en place les deux notions d'*hétérogénéité constitutive* et d'*hétérogénéité montrée* dans le jeu desquelles sont pris le sujet, son énonciation et sa parole : les formes de l'hétérogénéité montrée – qu'elles soient marquées (discours direct, italiques, guillemets, modalisation autonymique) ou non marquées (discours indirect libre, ironie, détournement, allusion) – « manifest[ent] sur le mode de la dénégation une méconnaissance protectrice de l'hétérogénéité constitutive⁶⁰ », qui permet au sujet

59. Juste un peu moins que Lacan (47 renvois) ; juste un peu plus que Pêcheux (31 renvois).

60. J. Authier-Revuz, « Hétérogénéités énonciatives », *Langages*, 73, 1984, p. 99.

de continuer à penser que c'est lui qui parle alors qu'il est plutôt parlé, notamment par l'interdiscours et par l'inconscient.

Dans sa lecture, J. Authier manifeste le souci de ne pas faire de projection de son propre questionnement sur la problématique bakhtinienne : la situant pour l'essentiel dans le champ sémiotique et littéraire, elle signale la latéralité de la problématique énonciative : « Le langage, la langue, le discours, le sujet parlant ne sont pas – ou pour Bakhtine : ne sont que partiellement – [son] objet mais un matériau, essentiel à la saisie de [son] propre objet⁶¹ ». Ce qui la conduit, au-delà de la présentation des thèses bakhtiniennes, à préciser (i) en quoi le *dialogisme* rencontre sa problématique personnelle, comme (ii) en quoi celle-ci s'en éloigne.

(i) De la réflexion de Bakhtine, profuse, voire peut-être parfois quelque peu confuse, sur le *dialogisme* en tant que principe pénétrant l'homme, les sciences, la langue, les genres, la production de sens et le discours, J. Authier retient l'idée du pluriel dans l'unité, de *l'autre dans l'un* :

L'autre du dialogisme de Bakhtine n'est ni l'objet extérieur du discours (parler du discours d'autrui), ni le double, non moins extérieur, du locuteur : il est la condition du discours, et c'est une frontière intérieure qui marque dans le discours le rapport constitutif à l'autre⁶².

Cet extérieur constitutif se manifeste, au niveau du discours, notamment par sa double *dialogisation interne*, qu'en appui sur la description bakhtinienne, elle nomme *interdiscursive* et *interlocutive*. La dialogisation interdiscursive peut être mise en relation avec la notion d'interdiscours de l'analyse du discours, sans qu'il y ait pour autant recouvrement des deux notions. La dialogisation interlocutive ne saurait être identifiée avec la position de l'interlocuteur dans le dialogue externe, telle que l'étudie par exemple l'analyse conversationnelle.

(ii) J. Authier pointe, par delà les convergences théoriques possibles, les points de désaccord entre le *dialogisme* bakhtinien d'une part, et l'analyse du discours et l'approche énonciative qu'elle développe d'autre part, et qui tiennent à deux « oublis » : celui de l'ordre propre de la langue et celui de l'inconscient, qui ne sauraient

61. J. Authier-Revuz, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive », art. cit., p. 100.

62. J. Authier-Revuz, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive », art. cit., p. 121.

« être appréhendés à travers une relation de dialogue⁶³ » : « Si riche que soit l'approche dialogique – surtout concernant le rapport au déjà dit – la saisie de "l'hétérogène énonciatif" vient y buter sur une double surdité à la langue et à l'inconscient⁶⁴ ».

Et dans son propre travail de description des formes de non-coïncidence du dire (1995), elle développera, complémentirement aux non-coïncidences de la relation interlocutive (chapitre V), et du discours traversé par d'autres discours (chapitre VI) – qui tiennent notamment aux dialogisations internes interlocutive et interdiscursive telles que les décrit Bakhtine, deux autres formes de non-coïncidence : des mots aux choses (chapitre VII), des mots à eux-mêmes (chapitre VIII), dont on ne peut rendre compte que par l'introduction des deux paramètres de la langue et de l'inconscient. Paramètres qui n'appartiennent pas à l'outillage bakhtinien ; plus encore, qui ne sauraient en faire partie. Si Bakhtine permet de penser l'hétérogénéité du discours, il « rate » le décentrement du sujet :

C'est un des points qui font obstacle, en dépit de rencontres indéniabiles, à un rapprochement trop systématique des perspectives dialogiques et « structuralistes » dans l'approche du discours⁶⁵.

En conclusion, on dira que J. Authier a lu, et de très près, Bakhtine. Dans sa construction d'une théorie de l'énonciation non subjective et dans sa description des formes de non-coïncidence du dire, elle rencontre la notion de *dialogisme*, en fait une analyse approfondie, et se situe par rapport à elle pour dégager les convergences possibles comme les irréductibles divergences.

Si nous comparons son rapport à Bakhtine avec celui d'O. Ducrot, nous dirons que, sans allégeance aucune, J. Authier porte sur les textes bakhtiniens un regard *rapproché* si l'on peut dire, et en fait une lecture productive. Ce qui se manifeste par une asymétrie conséquente, que pourrait masquer le rapide parallélisme selon lequel l'un use de *polyphonie*, l'autre de *dialogisme* : O. Ducrot emprunte le signifiant *polyphonie*, le déplace du cadre littéraire qui était le sien dans les travaux de Bakhtine, se l'approprie et le fait travailler dans ses propres cadres théoriques, au point qu'il peut

63. *Ibidem*.

64. J. Authier-Revuz, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, *op. cit.*, p. 95.

65. J. Authier-Revuz, « Hétérogénéités énonciatives », *art. cit.*, p. 100.

parler de « [sa] propre théorie de la polyphonie⁶⁶ », et que certaines recherches aujourd'hui peuvent traiter de la notion de *polyphonie* en présupposant que c'est une notion strictement ducrotienne. J. Authier, au plus près des textes du sémioticien, reprend le terme de *dialogisme*⁶⁷, pour expliciter la production de sens de cette notion chez Bakhtine et en montrer son rendement pour l'analyse du discours, sans pour autant le faire sien en le retravaillant, ce qui se manifeste par le fait qu'on ne saurait dire par exemple « le dialogisme d'Authier » ; et que, alors qu'on peut désigner la théorie énonciative de Ducrot par le méta-terme théorique de *polyphonie*, ce sont, pour la théorie énonciative de J. Authier, ceux d'*hétérogénéité* (voir le duo *hétérogénéité constitutive / hétérogénéité montrée*) ou de *non-coïncidence*, et non celui de *dialogisme*, qui peuvent faire cet office.

Pointons pour finir, par delà la différence de leur rapport à Bakhtine, la différence de position par rapport à « l'unicité du sujet parlant », qui sépare, voire oppose, leurs deux théorisations de l'énonciation. Si toutes deux contestent ladite unicité, O. Ducrot, posant hors les murs de son analyse la question du sujet parlant, propose une analyse intra-linguistique de l'énonciation comme mise en scène de différents points de vue. La contestation est latérale : l'unicité du soliste est remplacée par une pluralité, qu'organise l'homme-orchestre du *locuteur* : l'*un* monte son petit spectacle à partir de différents points de vue, notamment ceux des *autres*.

La contestation est frontale chez J. Authier : l'énonciation, dans la matérialité linguistique des discours, ne saurait être analysée comme un fait purement intralinguistique. L'hétérogénéité repérable, voire montrée, est la dénégation de l'hétérogénéité constitutive qui procède du clivage du sujet par la langue et l'inconscient, et de son assujettissement à l'interdiscours : l'*autre* est dans l'*un*.

Ajoutons enfin que, s'il n'y a donc pas de « théorie dialogique d'Authier », les notions d'hétérogénéité et de non-coïncidence issues de sa théorisation de l'énonciation circulent dans les travaux

66. O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 173.

67. Sans pour autant ignorer le terme de *polyphonie* : elle l'utilise, comme Bakhtine, pour décrire la structure du roman dostoïevskien (« Hétérogénéité montrée », art. cit., p.107). Ou, en appui sur Lacan (pour saisir la structure de tout discours du fait de l'emprise de l'inconscient (Art. cit., p. 134-136).

en analyse du discours⁶⁸ et dans la description de certains faits linguistiques, comme la glose par exemple⁶⁹.

CONCLUSION

Grâce à la puissance heuristique de ses propositions théoriques et aux traductions qui ont permis d'y accéder, Bakhtine est devenu, depuis le début des années 1970, une référence presque incontournable dans le cadre de travaux littéraires et linguistiques attachés à saisir les formes prises par l'altérité (textuelle, discursive, interlocutive, linguistique) – outre bien entendu les autres apports méthodologiques concernant la forme romanesque carnavalesque, la réflexion sur les genres du discours, etc.

Dans le champ plus spécifique des sciences du langage, l'influence de Bakhtine peut être saisie notamment à travers la façon dont les deux notions de *dialogisme* et de *polyphonie* font l'objet, à partir de la fin des années 1970, de reprises explicites, en analyse du discours et dans le cadre d'une réflexion typiquement française sur l'énonciation, en prolongement des propositions antérieures de Guillaume, de Bally et de Benveniste. En pointant deux lectures spécifiques des notions bakhtiniennes dans le champ français, nous avons voulu montrer deux exemples de lectures théoriques relayés par des choix terminologiques significatifs. Chez O. Ducrot, la *polyphonie*, très éloignée de Bakhtine, est devenue un concept pragmatique largement utilisé dans les études littéraires et linguistiques. Chez J. Authier, le *dialogisme* est retravaillé et repensé dans le cadre de l'analyse du discours, dont elle montre les points de contact et de divergence avec la théorie bakhtinienne.

Les différences pointées dans le retravail notionnel de ces deux linguistes et l'alternance, dans le champ français, de l'usage des deux termes de *polyphonie* et de *dialogisme* reconduisent une bifurcation théorique plus fondamentale, celle existant entre l'analyse du

68. F. Sitri, *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans les situations argumentatives orales*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2003.

69. Voir A. Steuckhardt & A. Niklas-Salminen, *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, PUP, 2005.

discours d'une part et la pragmatique d'autre part. Mais c'est là une autre histoire, que nous conterons à une autre occasion...

Jacques Bres – UMR 5267 – CNRS-Montpellier
Laurence Rosier – Université Libre de Bruxelles, Ladisco / Ci-dit